

Modes d'accueil

À Arcueil, différentes solutions d'accueil s'offrent aux parents d'enfants âgé-e-s de 0 à 3 ans :

1. Les modes d'accueil collectifs municipaux, départementaux, associatifs et privés
2. Les assistant-e-s maternel-le-s agréé-e-s qui accueillent des enfants à leur domicile
3. La garde à domicile

1. Les modes d'accueil collectifs

Les structures multi-accueil municipales

La Ville compte **deux crèches municipales** qui accueillent deux tranches d'âge distinctes : la crèche Marie-Claude Vaillant-Couturier qui compte 25 enfants âgés de 10 semaines à 18 mois et la crèche Paul Eluard qui compte 35 enfants âgés de 18 mois à 3 ans. Ces deux établissements portent un projet d'accueil des enfants porteurs de handicap et/ou de fragilité. Le service Petite enfance de la ville favorise également l'inclusion dans le dispositif d'accueil des enfants en mettant en place des passerelles fonctionnelles avec les écoles et les accueils de loisirs qui accueilleront les enfants par la suite. Les crèches municipales travaillent en réseau avec les services enfance, des sports et culture afin que les enfants bénéficient des équipements et des projets culturels de la ville.

Multi-accueil Marie-Claude Vaillant-Couturier

58 avenue Laplace – 94110 Arcueil

[01 49 12 09 10](tel:0149120910)

Capacité d'accueil : 20 places

Accueil des enfants de moins de 18 mois

Multi-accueil Paul Eluard

73 avenue Laplace – 94110 Arcueil

[01 49 12 00 01](tel:0149120001)

Capacité d'accueil : 35 places

Accueil des enfants de plus de 18 mois

Fermetures annuelles : les jours fériés (et lors de certains ponts), une semaine pendant les vacances de Noël, trois semaines en août ainsi que lors de trois journées pédagogiques dans l'année.

[Effectuer une demande de place en crèche](#)

Les crèches collectives départementales

Crèche François Trubert

1 rue François Trubert – 94110 Arcueil

[01 45 47 93 38](tel:0145479338)



Crèche du Chaperon Vert

Chaperon vert, 3^{ème} avenue – 94250 Gentilly

[01 49 85 10 96](tel:0149851096)

Capacité d'accueil : 50 à 70 enfants selon la crèche

Offre d'accueil : de 4 à 5 jours par semaine à partir de la fin du congé maternité ou parental jusqu'à 3 ans révolus

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

Fermetures annuelles : les jours fériés, une semaine pendant les vacances de Noël ainsi que lors de deux journées pédagogiques dans l'année (ouverture d'été sous forme de regroupements)

Attention, les veilles de jours fériés, les crèches ferment leurs portes à 17h30.

Effectuer une demande de place en crèche

Une crèche associative

Crèche parentale associative Arc-en-Ciel

6 place des musiciens – 94110 Arcueil

[01 46 63 33 21](tel:0146633321)

Capacité d'accueil : 19 enfants (14 enfants 5 jours par semaine et 5 enfants 4 jours par semaine)

Horaires d'ouverture : 8h à 18h45 du lundi au vendredi

Fermetures annuelles : les jours fériés, une semaine pendant les vacances de Noël et trois semaines en août (généralement les trois premières)

Les enfants sont accueillis dès l'âge de 6 mois jusqu'à la rentrée en maternelle. L'association est gérée par les parents des enfants accueilli-e-s. Ils participent à la vie de la crèche et partagent avec les professionnel-le-s le cadre de l'accueil des enfants et les tâches administratives. Cela leur permet de passer du temps avec leur enfant une demi-journée par semaine et de le-la voir évoluer en collectivité, de bénéficier d'un accompagnement à la parentalité par les professionnel-le-s de la petite enfance et de construire des relations avec les autres parents de la crèche lors d'événements conviviaux tout au long de l'année. Les repas sont bio et cuisinés sur place. La crèche Arc-en-ciel est adhérente à l'ACEPP, agréée par la PMI et la CAF et subventionnée par la Mairie d'Arcueil.

[Pour plus d'informations sur la structure](#)

Les crèches privées

Micro crèche Kids up « Ambroisine »

77 avenue Aristide Briand – 94110 Arcueil

[01 46 38 28 95](tel:0146382895)

Capacité d'accueil : 10 enfants

Crèche People & Baby « Clémentine »



24 avenue Vladimir Illitch Lénine – 94110 Arcueil

[07 82 88 46 71](tel:0782884671)

Capacité d'accueil : 21 enfants

Les crèches privées interentreprises

Certains employeurs peuvent réserver des places pour les enfants de leurs salarié-e-s auprès de différentes crèches mono ou inter-entreprises. Dans ce cas, les parents ou l'employeur doivent se renseigner directement auprès de ces crèches pour connaître les conditions de cette réservation.

Crèche mono-entreprise People & Baby

Rue du 8 mai 1945 – 94110 Arcueil

[01 47 40 26 01](tel:0147402601)

Réservée aux enfants des salarié-e-s du site Orange d'Arcueil

Crèche inter-entreprises Nid d'éveil

149 avenue Paul Vaillant Couturier – 94250 Gentilly

[01 49 12 10 59](tel:0149121059)

contact@nid-deveil.fr

Réservée aux enfants des salarié-e-s des entreprises : La Poste, Nathan, Solystic, IGR, Préfecture 94, Préfecture Ile de France, UNEO

Collectivité locale réservataire : Ville de Gentilly

2. Les assistant-e-s maternel-le-s agréé-e-s

Pour obtenir des informations sur la profession d'assistant-e maternel-le, l'accueil au domicile, la formation, ainsi que des précisions sur le mode de calcul du salaire, la convention collective et les différentes aides versées, veuillez-vous rapprocher du Relais petite enfance (RPE). Cette structure municipale est ouverte à l'ensemble des assistant-e-s maternel-le-s de la ville, aux enfants, ainsi qu'aux parents.

RPE (Relais petite enfance)

Une file active de **54 assistantes maternelles** fréquentent le RPE (anciennement appelé RAM, Relais assistant-e-s maternel-le-s). Des temps d'accueils et d'activités ainsi que des formations sont régulièrement organisés. Outre l'accueil des assistant-e-s maternel-le-s agréé-e-s et des enfants, le RPE constitue une véritable interface entre les familles et les professionnel-le-s de la petite enfance.

14 rue Cauchy – 94110 Arcueil

[01 46 64 38 85](tel:0146643885)

maelle.callonnec@mairie-arcueil.fr

Pour faciliter la recherche d'assistant-e maternel-le, le département du Val-de-Marne a lancé un téléservice.

[Pour le consulter, cliquez ici.](#)

3. La garde à domicile

Accompagnement du service petite enfance

La Ville accompagne les parents dans leurs **démarches de recherche d'un mode de garde**. Des permanences ont lieu pour l'aide aux démarches d'inscriptions, les pré et post commissions d'admissions en crèche, les demandes d'allocation différentielle municipale lors de l'emploi d'un-e assistant-e maternel-le, etc.

Pour chercher une solution de garde à votre domicile veuillez-vous adresser :

Au **Centre de ressources du Val-de-Marne**, au [01 55 53 00 60](tel:0155530060), qui vous orientera vers des associations de services aux personnes.

À **Pôle Emploi**, au [39 49](tel:3949), pour diffuser votre offre d'emploi et être conseillé-e sur le profil recherché.

Il existe également à proximité à Cachan des structures privées qui proposent de la garde d'enfants à domicile en journée ainsi qu'avant et après l'école :

Bottines et botillons services SCIC

42 avenue Dumotel – 94230 Cachan

[06 56 84 08 15](tel:0656840815)

Contact

Service petite enfance

- [42 rue Cauchy 94110 Arcueil](tel:0146152759)
- [01 46 15 27 59](tel:0146152759)

Lien utile

[Demande de place en crèche](#) www.arcueil.fr

Document utile

[Guide petite enfance 3,63 Mo, pdf](#)